

COMMUNE DE ECAUSSINNES

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à l'adoption d'un Arrêté Ministériel établissant des zones de prévention rapprochées et éloignées des ouvrages de prises d'eaux souterraines potabilisables destinés à la distribution publique, dénommés : « Carrière Goffart & Carrières Rivière et Barette » (Exploitant : VIVAQUA)

L'Administration communale de Ecaussinnes porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et ce, en vertu des articles R.161 §1^{er} et R.162 du Code de l'Eau – Plan et programme de catégorie B. et conformément à l'article D.29-7 §2 – Livre I du Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est **de 30 jours** (article D.29-1 §4 2° du livre I susvisé).

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
23/10/2026	28/10/2026	30/11/2026	Administration communale de Ecaussinnes Grand-Place 3 à 7190 Ecaussinnes Le 30/11/2026 à 12h00

Durant cette période, les documents sont consultables au Service environnement de la Commune : Rue d'Henripont 1 à 7190 Ecaussinnes, les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et le mercredi soir jusqu'à 20 heures sur rendez-vous.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service environnement au 067/49.13.95.

Le tracé des zones de prévention peut également être visualisé sur le portail environnement de Wallonie via le lien suivant : <https://environnement.wallonie.be/home/milieux/eau/outils-de-gestion/surveillance/zones-de-prevention-des-captages.html>

Vos observations écrites peuvent être transmises au plus tard pour le dernier jour de l'enquête soit par courrier à Commune de Ecaussinnes – Service environnement – Rue d'Henripont 1 à 7190 Ecaussinnes ou par courriel à environnement@ecaussinnes.be

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous (voir contacts ci-dessus) ou lors de la séance de clôture d'enquête publique (lieux, date et heure mentionnés ci-avant).

Pour le Collège communal,

Le Directeur Général,
Ronald WISBECQ



Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS